





## LES VACANCES, C'EST À NOUVEAU PERMIS!

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

## FORMALITÉS VOL ALLER - SICILE\*

Tous les voyageurs doivent se munir :

- Soit d'un résultat négatif d'un test PCR ou antigénique de moins de 48 heures (les auto-tests ne sont pas acceptés).
- Soit d'une **preuve d'une vaccination complète** avec un vaccin reconnu par l'Agence européenne du médicament (Pfizer, Moderna, AstraZeneca et Johnson & Johnson). La preuve de vaccination n'est valable qu'à la condition qu'elle permette d'attester la réalisation d'un schéma vaccinal complet (14 jours après la dernière injection et maximum 270 jours). Le certificat doit être présenté dans l'une des 4 langues : italien, anglais, français ou espagnol.
- Soit d'un certificat de guérison (valable du 21ème jour après le premier test positif et maximum 180 jours).
- Les enfants de moins de 6 ans sont exemptés de cette formalité.
- Compléter ce formulaire pour entrer sur le territoire. Depuis le 24 mai, il doit être rempli sur le portail en ligne.

A votre arrivée en Sicile, suite à l'Ordonnance de la Région Sicilienne du 20/07/21 il a été institué l'obligation d'effectuer un test antigénique à tous les voyageurs en provenance de France même s'ils sont en possession du pass sanitaire (Green Pass). Ce test est gratuit. Les voyageurs seront accompagnés au centre Covid situé à côté de l'aéroport pour l'effectuer. Cette procédure est valable jusqu'au 30 Septembre 2021.

Pour les vols atterrissant sur Palerme, pour faciliter votre arrivée, nous vous recommandons de remplir maximum une semaine avant votre départ le document nécessaire pour la réalisation de ce test, il est disponible <u>ici.</u> Vous devrez le présenter à votre arrivée soit en format papier ou en format numérique lors de la réalisation du test rapide à l'aéroport.

## FORMALITÉS VOL RETOUR\*

Pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet (Le schéma vaccinal est considéré comme complet 28 jours après l'administration d'une dose pour le vaccin Janssen, 7 jours après l'administration d'une deuxième dose pour les autres vaccins - Pfizer/Comirnaty, Moderna, AstraZeneca/Vaxzevria/Covishield – ou 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection) :

• Fournir un certificat de vaccination

## Pour les voyageurs non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet :

• Fournir les résultats d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h\*avant votre départ. Ces tests pour le retour sont obligatoires pour toute personne de 12 ans et plus. Si vous voyagez avec la compagnie Volotea, vous devrez fournir un test PCR négatif ou un test antigénique négatif de moins de 48h avant votre départ. Ce test coûte approximativement 60€ par personne et reste à votre charge. Votre Délégué Club Lookéa ou votre Représentant Club Marmara vous accompagnera lors de votre séjour afin de vous permettre de réaliser votre test.

ATTENTION: \*Concernant les passagers dont le vol retour se fait sur Mulhouse, il est demandé un test PCR de moins de 72h ou antigénique de moins de 24h

Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport l'attestation sur l'honneur. Elle est disponible en format numérique <u>ici</u>. Si vous ne disposez pas de support numérique, elle peut être remplie en format papier <u>ici</u>.

PASSEZ DE FRES BELLES VACANCES



